

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00254

Numéro SIREN : 429 085 095

Nom ou dénomination : A.D. INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/046100

Désignation de l'entreprise :		A . D . INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12					
Adresse de l'entreprise		136 ROUTE D'HEYRIEUX		69780 MIONS		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*								42908509500033		Néant ☐ *	
				Exercice N clos le,		130092020		N-1		130092019	
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net			
		1		2		3		4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC							
	Frais de développement *	CX		CQ							
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG							
	Fonds commercial (I)	AH		AI							
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		6 525					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM							
	Terrains	AN		AO							
	Constructions	AP		AQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		1 482		414		784	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		162 265		36 558		65 751	
	Immobilisations en cours	AV		AW							
	Avances et acomptes	AX		AY							
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT							
	Autres participations	CU		CV		900		900		900	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC							
	Autres titres immobilisés	BD		BE							
	Prêts	BF		BG							
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		7 550		7 550		7 515	
	TOTAL (II)		BJ		BK		178 722		133 300		45 422
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM							
	En cours de production de biens	BN		BO							
	En cours de production de services	BP		BQ							
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS							
	Marchandises	BT		BU		1 261 864		1 261 864		1 262 039	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		13 200		13 200		7 489	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		60 000		60 000		73 993	
	Autres créances (3)	BZ		CA		554 208		554 208		678 380	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC							
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE							
DIVERS	Disponibilités	CF		CG		21 156		21 156		152 238	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		11 904		11 904		14 721	
TOTAL (III)		CJ		CK		1 922 331		1 922 331		2 188 861	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN									
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		2 101 053		133 300		1 967 753
Renvois :		(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(0)		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :				Créances :			

Désignation de l'entreprise : A . D . INVESTISSEMENTS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.5.0....0.0.0.....)			DA	250 000	250 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	7 121	7 121		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	1 465 700	1 470 642
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(285 914)	(4 942)		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	1 436 907	1 722 821		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	10	8		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	304 032	3 160	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	121 411	416 429		
	Dettes fiscales et sociales			DY	105 190	121 254		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	204	140		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	530 846	540 991		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 967 753	2 263 811		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	530 846	540 991	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A. D. INVESTISSEMENTS												Néant		*	
			Exercice N						Exercice (N-1)						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	133 390		FB			FC	133 390		1 562 905			
	Production vendue	{ biens* services*	FD			FE			FF						
			FG	2 500		FH			FI	2 500		41 661			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	135 890		FK			FL	135 890		1 604 566			
	Production stockée*								FM						
	Production immobilisée*								FN						
	Subventions d'exploitation								FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)								FP	6 240		6 210			
	Autres produits (1) (11)								FQ	5 772		788			
			Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	147 902		1 611 563			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS			648 500			
	Variation de stock (marchandises)*								FT	175		(269 660)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	225 826		1 044 838			
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	8 920		12 072			
	Salaires et traitements*								FY	106 230		103 622			
	Charges sociales (10)								FZ	60 176		59 625			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions							GA	30 203		34 465		
										GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*								GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD					
	Autres charges (12)								GE	0		2			
			Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	431 529		1 633 464			
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(283 627)		(21 901)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)						GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)						GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK	35		35			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	1		8			
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM						
	Différences positives de change								GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO						
			Total des produits financiers (V)						GP	37		42			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	2 270		783			
	Différences négatives de change								GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT						
			Total des charges financières (VI)						GU	2 270		783			
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 233)		(741)				
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(285 860)		(22 642)				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A . D . INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		25 417	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		25 417	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	54		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		7 717	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	54	7 717	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(54)	17 700	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	147 939	1 637 023	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	433 853	1 641 964	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(285 914)	(4 942)	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG			
										HP			
										HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	6 240	6 210	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A6			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A8			
		obligatoires								A9			
	dont cotisations Madelin								A7				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités amendes non déductibles										54			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.D.INVESTISSEMENTS

136 ROUTE D'HEYRIEUX

69780 MIONS

ANNEXE DU 01/10/2019 AU 30/09/2020

ALPHA COMPTA LYON SUD

1 ALLEE GABRIEL LIPPMANN

69360 ST SYMPHORIEN D'OZON

04 37 37 19 29

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 967 753.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 135 890.07 Euros et dégageant un déficit de -285 914.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	6 525	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 482		
Installations générales agencements aménagements divers	57 758		
Matériel de transport	97 488		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 380		639
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	163 108		639
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	900		
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	7 515		35
TOTAL	8 415		35
TOTAL GENERAL	178 048		674

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			6 525	6 525
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				1 482	1 482
Installations générales agencements aménagements divers				57 758	57 758
Matériel de transport				97 488	97 488
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				7 019	7 019
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				163 747	163 747
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations				900	900
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières				7 550	7 550
TOTAL				8 450	8 450
TOTAL GENERAL				178 722	178 722

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	6 525			6 525
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		698	371		1 068
Installations générales agencements aménagements divers		55 826	888		56 714
Matériel de transport		33 668	28 701		62 369
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 380	243		6 624
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	96 573	30 203		126 775
	TOTAL GENERAL	103 097	30 203		133 300

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	371				
Instal.générales agenc.aménag.divers	888				
Matériel de transport	28 701				
Matériel de bureau informatique mobilier	243				
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	30 203			
	TOTAL GENERAL	30 203			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 550	-0	7 550
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	60 000	60 000	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	28 081	28 081	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	97 220	97 220	
Débiteurs divers	428 907	428 907	
Charges constatées d'avance	11 904	11 904	
TOTAL	633 661	626 111	7 550
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10	10		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	876	876		
Fournisseurs et comptes rattachés	121 411	121 411		
Personnel et comptes rattachés	9 616	9 616		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 752	16 752		
Impôts sur les bénéfices	609	609		
Taxe sur la valeur ajoutée	70 477	70 477		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	7 737	7 737		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	303 156	303 156		
Autres dettes	204	204		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	530 846	530 846		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
SITE INTERNET	6 525	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 et 3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	60 000
Autres créances	1 829
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	61 829

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	885
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 568
Dettes fiscales et sociales	19 435
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	204
Total	92 092

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 904
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	11 904

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan
(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorp.			
Avances et acomptes sur immobilisations corpor.			
Participations	900		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Autres créances	97 220		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 200 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 200 euros

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- CHAVAGNEUX SCCV	1 000	90.00	
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pénalités amendes non déductibles	54	671201
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
Total	54	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantage en nature véhicule	6 240
Total	6 240

A. D. INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros
Siège social : 136 Route d'Heyrieux, 69780 MIONS
429 085 095 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à - 285 914,07 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -285 914,07 euros

- En totalité au compte « Autres Réserves », qui s'élèverait ainsi à 1 179 786,34 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
M. Alain DUTEL



**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2020

A.D. INVESTISSEMENTS

136, route d'Heyrieux
69780 MIONS

fidaudit

FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 180 000 €
Société de Commissaires aux Comptes - Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
RCS Lyon 384 420 493 - Siret 384 420 493 00049 - Code NAF 6920Z

Raison Sociale	A.D. INVESTISSEMENTS
Forme Juridique	Société par actions simplifiée
Capital	40 000 euros
Siège Social	136, route d'Heyrieux 69780 MIONS
R.C.S.	LYON 429 085 095
SIRET	429 085 095 00033
Code NAF	64.20Z

Sommaire

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 30 septembre 2020

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexe

A.D. INVESTISSEMENTS

136, route d'Heyrieux
69780 MIONS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.D. INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

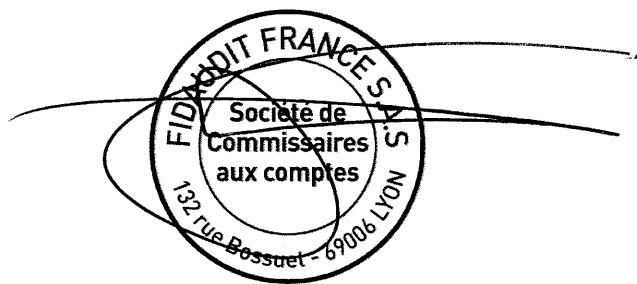
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

*Lyon,
Le 15 mars 2021*

FIDAUDIT FRANCE SAS

*Jean-Marie GAVEAU
Commissaire aux comptes*



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.